

sity and Agricultural and Mechanical College; Leland University, New Orleans University, Straight University and Xavier University.

Les nègres. — La population nègre est employée dans tous les services manuels, comme la culture de la canne à sucre, du riz, du coton, etc. La femme de couleur fait aussi le service domestique dans les maisons privées et elle semble heureuse de son sort, car ses ambitions ne sont pas bien grandes. Mais, d'après ce que nous avons entendu et vu pendant notre randonnée dans la Basse-Louisiane, les meilleurs rapports existent entre blanc et noirs. Dans toutes les réunions ou réceptions auxquelles nous avons pris part, nous avons toujours vu des gens de couleur assister de loin à ces démonstrations, mais sans jamais se mêler à la population blanche. Elle semble respectueuse des lois de la civilité moderne et, dans aucun cas avons-nous remarqué quoi que ce soit indiquant que les noirs de là-bas ont de l'animosité ou du ressentiment contre la population blanche. Au témoignage de plusieurs, elle est satisfaite de son sort, parce qu'elle a toujours été bien traitée, dit-elle, par les Français. Toutefois, il ne faut pas oublier que tout près d'un tiers de la population de la Louisiane est composé de gens de la race noire et qu'il y a des Etats du sud où cette population est encore plus considérable, de sorte que le problème noir du sud des Etats-Unis en est un qui mérite considération, car les noirs se propagent très vite et, de plus le nombre d'illettrés, chez eux, diminue considérablement d'une décennie à l'autre. (1)

Les blancs. — Quant aux blancs, ils nous ont paru d'une forte constitution, et l'origine ethnique des groupes qui se mêlent en toute occasion, a eu pour effet de créer une race blanche très remarquable par ses qualités.

Lacune Acadiennes. — L'on trouve encore un grand nombre de familles portant des noms espagnols, mais très peu ont conservé leur langue, parce que noyées au milieu des groupes français. D'autre part, la jeune génération acadienne ou canadienne ou française glisse lentement vers l'anglicisation, étant donné que le français ne s'enseigne plus dans les écoles primaires. Ce n'est pas dû à la persécution là-bas, mais cet enseignement est tombé en désuétude dans les écoles primaires parce que, tout simplement, l'enseignement anglais s'est propagé de plus en plus. Il est tout de même remarquable qu'après 175 ans de séparation, les Acadiens soient encore restés français de langue, de cœur et d'esprit. Il ne faudrait pas un gros sursaut pour rétablir, là-bas, l'enseignement du français dans les écoles. Ce qui a manqué jusqu'à présent, chez les groupes français de la Basse-Louisiane, ce sont les points de contact ou de liaison entre les différents groupes, une société nationale pour réchauffer leur patriotisme et la publication de journaux pour que se continue, chez eux, aux foyers, la lecture du français. Encore une fois, il n'y a rien

qui y soit opposé, dans la constitution de la Louisiane et même si l'on voulait abolir la loi permettant l'emploi du français au parlement, de même que l'enseignement de cette langue à l'école, l'on n'y parviendrait pas, puisque cette tentative a déjà été faite et que la loi passée à cette occasion a été, quelques années après, déclarée ultra vires. L'anglais sera toujours la langue prédominante aux Etats-Unis et il n'y a pas de danger que le petit groupe d'origine française de la Louisiane mette en péril la vie de celle-ci.

Les phares français. — "Au seuil du nouvel an" (1932), le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. V.-Elzéar Beaupré, prononçait une allocution à la radio, au poste CKAC, dont toutes les idées, exprimées dans un français savoureux, sont à propager. Le temps me manque pour répéter toutes les paroles de cette causerie, si l'on peut dire, avec des auditeurs invisibles. Qu'il me soit permis, toutefois, d'en extraire un seul paragraphe, lequel me servira de conclusion : c'est celui dans lequel l'auteur rappelle le souvenir des Louisianais d'origine acadienne dont je vous ai quelque peu parlé au cours de ce précis historique de la Louisiane.

"Comment en cette occasion, ne pas laisser notre pensée voyager encore plus loin que les ondes de l'éther et se porter vers ces frères d'origine, établis à l'extrémité du continent, sous le ciel heureux de la Louisiane. C'est là que les fils de l'Acadie, dispersés sur les routes de l'exil, ont fini par retrouver pour un bon nombre, une seconde patrie. Ils y ont grandi dans l'isolement. Longtemps les événements les ont tenus éloignés de nous. Mais en ces derniers temps des relations se sont établies. Au cours d'une rencontre inoubliable, les fils de l'Acadie et du Canada, ont renoué avec la Louisiane française les liens rompus depuis près de deux siècles. Désormais l'union morale est accomplie entre tous les groupements français du continent; de plus en plus la race française d'Amérique prend conscience de ses forces, de ses ressources, des merveilles de sa survivance et de ses possibilités d'avenir; elle entrevoit aussi les dangers grandissants et les mesures qui s'imposent pour parer aux causes de déchéance. Par-dessus les frontières et à travers les immensités d'un continent, une collaboration fraternelle peut s'établir en vue de la préservation d'un patrimoine glorieux dont la disparition appauvrirait la vie américaine tout entière. C'est une des espérances de l'heure présente que la réalisation de cette union plus étroite entre nos divers groupes français d'Amérique. Désormais ils ne devraient plus être comme des garnisons abandonnées s'obstinant à défendre des positions désespérées, mais comme les divers corps d'une même armée, animés d'une même âme, se prêtant un mutuel appui, et dont l'action concertée sait offrir une résistance victorieuse aux envahisseurs du sol national. Désormais ces postes que la race française, à la suite de nos grands découvreurs, a jetés à travers le continent et qui s'échelonnent depuis le Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses, depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane, ces postes ne seront pas comme des îlots perdus que la marée montante doit submerger, mais ils se dresseront comme des phares lumineux au milieu de l'océan anglo-saxon, projetant à travers ses brouillards les clartés de la foi catholique et le rayonnement du génie de la France."

(1) 1920 : de 10 ans et au-dessus, 38.5%.
1930 : de 10 ans et au-dessus, 23.3%.
De ceux qui ont droit de vote : hommes : 1605%,
femmes : 17.2%.